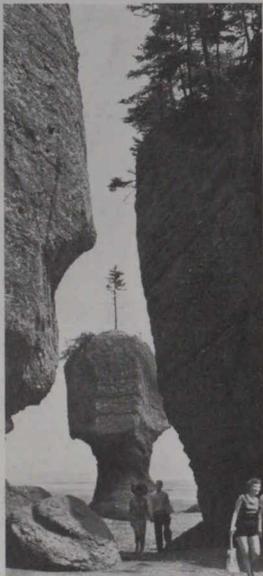
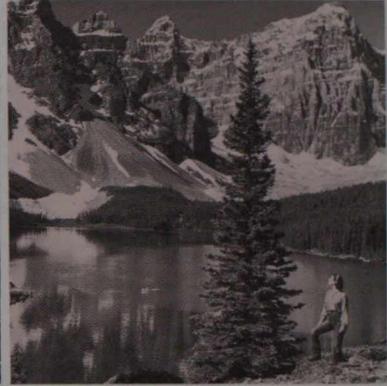
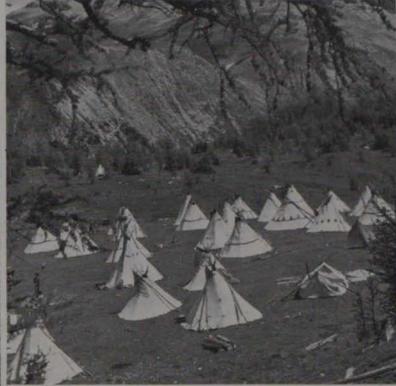


PARCS NATIONAUX DU CANADA



LES parcs nationaux constituent le legs de la nature conservée dans son état primitif. L'idée de maintenir dans leur état naturel, pour le profit et le plaisir des hommes, de vastes étendues remarquables par la beauté des sites et l'originalité de la faune et de la flore, est née au Canada en 1885, lorsque vingt-six kilomètres carrés furent réservés sur le versant oriental des Rocheuses, dans l'actuelle province d'Alberta, pour aménager les sources thermales de Banff. Quand les premiers visiteurs arriveront, l'été prochain, au nouveau parc de la Mauricie (Québec) et que le parc de Gros-Morne, sur la côte ouest de Terre-Neuve, sera aménagé, le Canada ne comptera pas moins de vingt-quatre parcs nationaux, de l'Atlantique au Pacifique. On prévoit qu'ils recevront cette année près de treize millions de visiteurs.

Les parcs nationaux sont gérés par le gouvernement fédéral; les dix provinces canadiennes, surtout la Colombie-Britannique et l'Ontario, entretiennent de leur côté plusieurs centaines de parcs provinciaux, généralement plus petits.

